

Paris, le 13 mars 2006 - N° 39/D130

Formation TRANSPORTS, TOURISME

Tourisme

Avant-projet de programmes statistiques 2007

page

INSEE

Direction des statistiques d'entreprises

. Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme..... 2

MINISTÈRE, DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

Ministère délégué au tourisme - Direction du tourisme 6

Réunion du 6 avril 2006

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département des activités tertiaires - Pôle Tourisme

1. Exposé de Synthèse

La rénovation des enquêtes de fréquentation s'est faite en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air était opérationnelle début 2005, celle sur les hôtels début 2006. L'objectif à terme est d'observer l'ensemble des hôtels à vocation touristique, indépendamment du critère de classement.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) ne sont pas couverts par ces enquêtes parce qu'ils relèvent le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée, pour éviter toute enquête inutile. Le Pôle Tourisme participe aux travaux exploratoires engagés sur ce thème depuis 2003 conjointement par l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme) et l'ONT (Observatoire National du Tourisme, intégré désormais dans le Groupement d'intérêt public ODIT, « Observation, développement et ingénierie touristiques ») : il veille notamment à la bonne articulation entre cette opération et les autres enquêtes de fréquentation.

Le suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, reste une priorité pour les prochaines années. Les différentes approches méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs.

D'une façon générale, le Pôle aura à suivre les différents travaux statistiques menés sur le tourisme, que ce soit au niveau national ou régional, avec la préoccupation de veiller à la qualité interne des travaux, et d'éviter la concurrence entre différentes opérations, notamment dans le contexte introduit par la loi de décentralisation de 2003.

2.Travaux nouveaux pour 2007**2.1 Enquête vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an****- Extension des enquêtes auprès des établissements d'hébergement**

La constitution d'un outil permettant d'observer l'ensemble des hébergements touristiques constitue un objectif central pour les prochaines années. Cet outil ne peut se construire qu'en collaboration avec les différents partenaires qui disposent d'une partie de l'information nécessaire. Les partenaires (régionaux et nationaux) souhaitent en effet disposer d'informations sur l'ensemble de la fréquentation des hébergements touristiques : il s'agit en quelque sorte d'étendre le champ des enquêtes de fréquentation réalisées actuellement à d'autres types d'hébergement.

L'UNAT et l'ONT réalisent une enquête auprès des hébergements collectifs hors hôtels et campings. Le Pôle tourisme apporte un appui méthodologique à cette opération en veillant à une complémentarité avec les enquêtes similaires menées par certaines directions régionales de l'INSEE à la demande de leurs partenaires locaux.

En partenariat avec la Direction régionale de Languedoc-Roussillon, la méthodologie de l'enquête auprès des propriétaires de logements « labellisés ou classés » qui est réalisée depuis plusieurs années sera rénovée et le Pôle mettra une documentation méthodologique à destination des directions régionales de l'INSEE pour les aider à mettre en œuvre cette enquête en fonction des demandes de leurs partenaires régionaux

- Enquêtes régionales auprès des touristes

Des travaux ont été engagés dès 2003 avec l'Observatoire Régional du Tourisme de Bretagne, la Direction Régionale de Bretagne et le Laboratoire de statistiques d'enquêtes pour mettre en place un nouveau type d'enquêtes auprès des touristes (substitutif aux classiques enquêtes « cordon »). Les premiers résultats devraient être disponibles au cours du premier semestre 2006 et le Pôle Tourisme diffusera une note méthodologique aux Directions régionales de l'INSEE.

3. Opérations répétitives

3.1 Enquêtes

- Rénovation des enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation s'est faite en plusieurs étapes : la partie portant sur l'hôtellerie de plein air était opérationnelle début 2005 celle sur les hôtels début 2006. Ainsi, le dispositif d'enquêtes « hôtellerie » et « camping » est totalement rénové.

L'enquête hôtelière est désormais étendue à l'hôtellerie de chaîne non classée. L'objectif à terme est de caler le champ de l'enquête de fréquentation sur celui des classes de la Nomenclature d'activités française (NAF) dans leur nouvelle définition (hôtels touristiques, et non plus hôtels de tourisme) : cela supposera de repérer des unités petites et non systématiquement répertoriées. Par ailleurs, les DOM ont été intégrés au dispositif national d'enquêtes.

Les contacts avec les groupes et les réseaux hôteliers n'ont pas permis jusqu'à présent de déboucher sur des solutions opérationnelles permettant d'obtenir de façon centralisée une information rapide et de bonne qualité : aux problèmes techniques s'est ajoutée l'inadéquation partielle des données que l'on peut mobiliser de cette façon. Il convient toutefois de rester en position de veille sur ce sujet, au cas où la piste s'avérerait plus porteuse à l'avenir, notamment pour certains types d'hébergements comme les résidences de tourisme ou les villages de vacances.

- Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-café-restaurants » ne seront pas interrogées par enquête en 2006 sur l'année de constat 2005 : les données statistiques correspondantes seront construites à partir des données figurant dans les déclarations fiscales de ces entreprises. Les résultats définitifs seront disponibles en début d'année 2007.

3.2 Exploitation de fichiers administratifs

3.3 Autres travaux

- Fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation et d'informations fournies par les partenaires régionaux et départementaux, notamment pour le champ de l'hôtellerie de chaîne non classée. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

- Evaluation du poids économique du tourisme

En matière de suivi de l'emploi touristique, et plus généralement de la mesure du poids économique du tourisme, tout particulièrement à l'échelon local, les différentes approches (estimation à partir de la saisonnalité de l'emploi, suivi des activités caractéristiques, régionalisation des comptes du tourisme) méritent d'être développées et améliorées en parallèle, compte tenu de leurs avantages et de leurs limites respectifs. La rénovation de la méthodologie relevant de la première approche a été réalisée en 2005 et mise à disposition des directions régionales pour une mise en œuvre locale. Une analyse "nationale" sera réalisée en partenariat avec la Direction du tourisme, le PSAR "Analyse Territoriale" et le Pôle Tourisme.

Les besoins exprimés par les partenaires (Direction du tourisme et organisations professionnelles) de disposer d'un éclairage sur les emplois rendent pertinent le recours à un traitement « classique » de la source DADS (fichiers établissements dégroupés et fichiers "postes"). En 2003, le Pôle a développé un outil d'exploitation du fichier "postes". Cet outil a été utilisé par la DR Languedoc-Roussillon pour répondre à des demandes de ses partenaires locaux et par le Pôle pour répondre à des demandes « nationales ». La modification importante des fichiers DADS de base a nécessité une refonte complète qui est intégrée dans la rénovation de la méthodologie d'évaluation de l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre depuis 2002 dans les relations téléphoniques.

A l'occasion de la refonte de l'enquête auprès des campings, des contacts ont été pris avec les éditeurs de logiciels de gestion de camping afin qu'ils proposent des éditions automatisées des questionnaires de l'enquête de fréquentation. Par ailleurs, la réponse par Internet aux enquêtes de fréquentation, dont la possibilité pourrait être offerte au mieux en 2006, constituera un réel allègement pour les entreprises qui choisiront ce mode de réponse.

5. Aspects particuliers du programme 2007

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction. Le kit régional descriptif des capacités d'hébergement touristiques, qui mobilise les fichiers de l'INSEE (hôtels, campings, Inventaire communal) et de la Direction du Tourisme (villages de vacances, résidences de tourisme), sera mis à jour.

5.2. Aspects « environnement »

Néant

5.3. Aspects « européens »

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il convient de signaler qu'Eurostat vient de lancer un chantier visant à rénover la directive européenne de 1995 sur les statistiques du tourisme avec la perspective d'aboutir au printemps 2006.

L'INSEE intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

6. Liste des publications

Les résultats mensuels des enquêtes de fréquentation sont publiés dans la Note de conjoncture de la direction du Tourisme. Les données annuelles figurent dans le mémento du tourisme de cette même direction.

Par ailleurs, chaque direction régionale de l'INSEE a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les Tableaux Economiques Régionaux de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Enquêtes de fréquentation dans l'hôtellerie et les campings	Pôle Tourisme	En cours	Rénovation achevée début 2006
Mesure du poids économique du tourisme et suivi de l'emploi touristique	Pôle Tourisme	En cours	Consolidation et développement de méthodes
Suivi des hébergements touristiques autres qu'hôtels et campings	Pôle Tourisme (en lien avec la DT)	En cours	Mise en place d'un dispositif

MINISTÈRE, DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AU TOURISME
 Direction du tourisme

1. Exposé de synthèse

D'ici à 2007 le dispositif d'enquêtes de la direction du Tourisme sera affiné sans pour autant que de véritables nouvelles enquêtes voient le jour à cette échéance. Toutefois le marché de l'Enquête sur les Visiteurs de l'Étranger (EVE) arrivant à échéance en mars 2007 ce sera l'occasion, en 2006, de dresser un premier bilan de cette opération et d'envisager les améliorations les plus pertinentes à y apporter.

2007 est aussi l'année de la mise en place de la nouvelle directive Eurostat ce qui nous conduira à mettre en œuvre, dès cette année, un certain nombre de projets relatifs à une meilleure connaissance de l'offre d'hébergements marchands. Avec d'une part la complétion de notre connaissance des hébergements collectifs conduite avec le pôle tourisme de l'Insee, et d'autre part une première approche sur les hébergements privatifs en liaison avec les organisations professionnelles concernées.

Notre connaissance de l'économie du tourisme devrait s'enrichir avec l'aboutissement, à l'échéance de 2007-2008, du projet de refonte des comptes satellites du tourisme. Pour répondre aux nombreuses sollicitations, institutionnelles et locales, il s'agira pour nous d'améliorer nos outils de connaissance et de suivi de l'emploi avec l'Insee, mais aussi en liaison avec les organismes et Services Statistiques de Ministère les plus directement impliqués. Par ailleurs il faudra développer, avec l'Insee, un dispositif de suivi de la démographie des entreprises et établissements appartenant aux secteurs dépendant réglementairement du ministère délégué au Tourisme.

Si les points sus-cités s'inscrivent dans notre projet de programme moyen terme 2004-2008, de nouveaux projets, à caractère plus novateur, feront leur apparition dans le paysage de la statistique du tourisme. En premier lieu il convient de citer les développements à envisager à partir de nos premiers travaux sur les estimations de population présente. Ces derniers devraient trouver de nombreux débouchés dans le cadre, plus général, d'une nouvelle approche de l'analyse territoriale, l'économie présente. Deuxièmement, nous améliorerons notre connaissance de la demande et des comportements touristiques à partir de la mise en place d'un historique (1969-2003) des enquêtes vacances, et d'une première analyse du phénomène de multi-résidences rendue possible aujourd'hui grâce au nouveau Tronc commun des enquêtes ménages de l'Insee.

2. Travaux nouveaux pour 2007

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

- **Enquête auprès des visiteurs de l'étranger (EVE)**

Cette enquête a été mise en place en 2004, le marché arrive à échéance au premier trimestre 2007. Un comité de pilotage, regroupant la Banque de France et la direction du Tourisme, a été créé afin de préciser les termes du nouveau marché qui doit être prêt au plus tard en juillet 2006. Ce marché ne peut-être reconduit à l'identique. En effet, il apparaît que notre partenaire principal (la Banque de France) souhaite revoir les priorités qu'il accorde à l'enquête ce qui devrait alléger certaines exigences de représentativité. Il est, par exemple, envisagé de passer d'une représentativité mensuelle à trimestrielle. Par ailleurs le contexte de l'enquête évolue. La gestion des routes devrait être dévolue aux régions selon un cadre que nous maîtrisons encore mal, la commercialisation des lignes SNCF n'est plus le monopole de la SNCF. Ceci induit un certain nombre d'incertitudes sur les méthodes de collecte. Enfin, nous ne savons pas si l'impossibilité de recourir aux forces de l'ordre, pour des opérations de collecte statistique, sera toujours de rigueur.

- **Élaboration de scénario d'enquêtes de fréquentation sur les hébergements collectifs autres que campings et hôtels.**

Le processus initial de mise en place d'un parc exhaustif des hébergements collectifs devrait aboutir courant 2006. Il reposera essentiellement sur la confrontation de Sirene et des fichiers parc de la « Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme » et adhérents de « l'Association Nationale des Chèques Vacances ». Si le CNIS donne un avis d'opportunité à ce projet et que l'Insee continue de soutenir sa phase exploratoire il est probable que, sous la pression de la demande locale, certaines directions régionales de l'Insee conduisent des opérations test. Il en existe déjà en Rhône-Alpes et chaque année des demandes sont adressées à des directions régionales de l'Insee. Le pôle tourisme de l'Insee, qui a en charge ce dossier, serait alors en mesure de fournir des scénarios organisationnels et méthodologiques pour conduire une telle enquête au niveau national.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2007

- **Suivi des entreprises et des établissements dépendant réglementairement du Ministère délégué au Tourisme**

Il serait souhaitable que la direction du Tourisme soit capable de suivre en continu la démographie de ces entreprises et établissements. Cette mission pourrait échoir au pôle Tourisme de l'Insee, elle doit s'appuyer sur un partenariat avec l'unité « Répertoire et Démographie des Entreprises et des Établissements » de l'Insee qui devrait être en mesure de fournir une information pertinente sur la plus grande partie des secteurs d'activité concernés.

- **Analyse des systèmes d'information des principaux organismes intéressés par les hébergements privés.**

La détermination d'un parc des hébergements privés (Gîtes, meublés, chambres d'hôtes ...) est une tâche délicate. En effet les exploitants sont des particuliers et non des entreprises, et les modes de commercialisation ne sont pas homogènes. Cependant plusieurs études et expériences locales montrent que l'exploitation des données émanant des organismes de labellisation ou des différentes fédérations fournit une information substantielle tant en terme d'évaluation du poids économique du secteur, qu'en terme de suivi de fréquentation. Il s'agira donc, en concertation avec les organismes concernés, de dresser un inventaire des données disponibles, un examen des systèmes d'information existants et de recenser les besoins des acteurs de ce secteur économique de plus en plus présent dans l'offre touristique.

- **La connaissance de l'emploi dans le secteur du tourisme**

2006 sera l'année de mise en route d'un partenariat avec le service statistique de l'Acoss. Ce partenariat est destiné à nous fournir une vision de l'évolution de l'emploi lié au tourisme plus rapide, plus précise et plus complète que ce que propose, en standard, l'Insee et les Assedic. Par ailleurs, la nouvelle nomenclature des Familles Professionnelles, utilisée par la DARES, permettra l'actualisation du suivi des emplois touristiques avec une approche métier et non plus une approche secteur d'activité. Cette approche serait utilement complétée si l'enquête emploi de l'Insee intégrait les Faps à ses exploitations.

Enfin, les travaux conduits avec l'Insee sur la détermination des emplois liés à la présence de touristes, à partir des DADS, pourront être approfondis sur plusieurs points : caractérisation des emplois et des employés, lien population présente et emploi ...

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2007

- **Refonte des Comptes Satellites du Tourisme**

Il semble que le cadre conceptuel des nouveaux comptes soit à peu près stabilisé avec la constitution d'une maquette année de base 2002. En revanche, il faudra qu'en 2006 nous soyons capables de spécifier un dispositif de production qui permettrait au bureau de la statistique de reprendre à son compte ce chantier. Il faut cependant souligner la richesse du nouveau dispositif, et sa forte adhérence au cadre central de la comptabilité nationale, ce qui requiert des compétences non présentes actuellement dans le quotidien statistique de la direction du Tourisme.

- **Développement des travaux sur l'économie présente**

Depuis 2005 la direction du Tourisme développe une méthode d'estimation de population présente. Ces estimations s'appuient sur l'enquête Suivi de la Demande Touristique et les données de nos enquêtes de fréquentation. Elles devraient pouvoir être améliorées avec l'utilisation des données de l'enquête EVE, et certaines pistes pourraient être creusées afin de produire ces estimations à un niveau infra-départemental. Un Insee-première, publié fin 2005, faisant une première présentation synthétique de nos travaux devrait être complété en 2006 par un dossier plus complet. L'engouement suscité par ses travaux et les nombreuses sollicitations qui nous ont été adressées nous conduisent à penser qu'un investissement important est à produire sur ce thème.

- **Amélioration de notre connaissance de la demande touristique des résidents.**

Deux axes prioritaires ont été identifiés. Le premier concerne les tendances de long terme des comportements touristiques avec la constitution d'un historique des enquêtes vacances 1969-2004 mis en oeuvre avec la division « Conditions de Vie des Ménages » de l'Insee. Le second consiste en analyse exploratoire du nouveau tronc commun des enquêtes ménages de l'Insee sur le thème de la multi-résidences. Ce projet est mené avec l'unité « Méthodes Statistiques » de l'Insee.

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

- **Le dispositif de suivi de la demande touristique.**

Il s'agit d'un dispositif composé de plusieurs enquêtes satellites associées au panel de 20 000 individus interrogés mensuellement. Ce dispositif intègre un volet dépense sur le tourisme interne et émetteur, ainsi qu'un volet aller-retour à la journée pour une meilleure appréhension de la consommation et du comportement des excursionnistes. Les dernières enquêtes de ce dispositif porteront sur le premier trimestre 2008, il faudra donc procéder au renouvellement du marché, actuellement détenu par TNS-Sofres, en 2007.

Le volet dépenses fera sûrement l'objet d'un réexamen, dans la mesure où il ne nous permet que partiellement à répondre à nos obligations Eurostat.

- **Enquête Hôtellerie**

Il s'agit d'une enquête mensuelle auprès des hôtels homologués et hôtels de chaîne non homologués. Depuis le projet tourisme 2 les DOM sont associés à cette enquête. Une des particularités de cette enquête est qu'elle fait l'objet d'extension d'échantillon dans toutes les régions. L'Insee assure la maîtrise d'œuvre de cette enquête.

- **Enquête hôtellerie de plein-air**

Il s'agit d'une enquête mensuelle exhaustive auprès des campings classés. Elle a lieu de mai à septembre. L'Insee assure la maîtrise d'œuvre de cette enquête.

- **Enquête auprès des visiteurs de l'étranger**

Si cette enquête est reconduite, elle sera dans sa nouvelle forme au 2^{ème} trimestre 2007..

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

3.3. Autres travaux

- **Comptes du tourisme**

Les comptes du tourisme tels qu'ils sont produits actuellement seront reconduits tant que la refonte ne sera pas pleinement opérationnelle.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

En ce domaine l'essentiel de nos efforts porte sur la volonté conjointe de la direction du Tourisme, de l'Insee et des acteurs locaux du tourisme à éviter, voire à faire disparaître, les enquêtes parallèles aux enquêtes de fréquentation hôtellerie et hôtellerie de plein-air émanant de la statistique publique. En ce sens, les vagues de décentralisation successives et l'échéance des contrats de plan État-Régions constituent un point de vigilance si l'État venaient à se désengager des nombreux partenariats locaux autour de ces enquêtes.

5. Aspects particuliers du programme 2007

5.1. Aspects « régionaux ou locaux »

Mise en place d'une plate-forme méthodologique nationale sur les opérations régionales

Il existe une demande récurrente des acteurs locaux, notamment des Observatoires Régionaux du Tourisme, sur l'existence d'un centre de ressources référent à leur usage. Ce centre de ressources pourrait être appelé à traiter de problèmes de normes et/ou de concepts afin que les observations territoriales soient comparables d'un espace à l'autre. Il pourrait aussi promouvoir et faciliter la mutualisation d'un certain nombre d'opérations que la direction du Tourisme jugerait « exemplaires ». Une réunion entre la DT et ses partenaires régionaux sera organisée en 2006 pour faire le point sur les attentes et les bilans des régionaux impliqués dans l'observation touristique.

A titre d'exemple, l'année 2006 sera l'année de la première exploitation de l'enquête menée par l'observatoire du tourisme de Bretagne sur les caractéristiques des touristes en Bretagne. Cette expérience originale et prometteuse, à laquelle est associée la direction du Tourisme, doit faire l'objet d'une véritable évaluation et d'une analyse fine permettant d'établir si elle est transposable et à quels coûts à d'autres espaces ou territoires.

5.2. Aspects « environnement »

Comme les autres années les aspects environnementaux du tourisme seront plutôt traités sous forme de partenariats, soit avec le monde de la recherche soit avec le service statistique du ministère de l'environnement. Les nombreuses demandes d'exploitation du SdT et de l'enquête sur les déplacements à la journée nous permettant d'établir des partenariats avec les organismes en charge des questions d'environnement, sur des thèmes touchant à la fréquentation de territoires, à la pollution générée par les déplacements... Les moyens du bureau de la statistique ne lui permettent pas d'engager, sur ces ressources, des études dédiées à cette problématique.

5.3 Aspects « européens »

2007 devrait être l'année d'aboutissement de la mise à jour de la directive de 1995 d'Eurostat. D'ores et déjà nous savons que parmi les nouveaux thèmes qui seront privilégiés seront présents : l'emploi, le tourisme durable, les hébergements privés et, mais de façon peut-être moins prioritaire, les comptes du tourisme, les excursionnistes et les dépenses.

Par ailleurs les thèmes, plus transversaux, de la qualité et de la pertinence seront présents dans la démarche de mise à jour de la directive.

D'autre part, à l'instar de ce qui est pratiqué pour la statistique sociale ou d'entreprises, il est envisagé que les états membre mettent à disposition d'Eurostat, non plus des tableaux mais des fichiers détail. Eurostat prendrait alors à sa charge la confection des tableaux. Cependant dans le domaine de la statistique publique du tourisme, où de nombreuses opérations sont sous-traitées auprès d'opérateurs privés, y compris chez nos homologues étrangers, cela pose un certain nombre de problèmes techniques et commerciaux.

Enfin la France est représentée à la Task-Force Eurostat destinée à préparer cette mise à jour.

6. Diffusion des travaux

Nous diffusons nos travaux essentiellement sur le site de la direction du Tourisme (www.tourisme.gouv.fr) la ligne éditoriale statistique a été refondue fin 2005 et se décline selon quatre composantes : conjoncture hôtelière (2 mensuels), tableau de bord du Tourisme (mensuel), bilans (de saisons et annuels) et Tourisme Info-Stat recueil d'études thématiques synthétiques. Il arrive que nous ayons recours à la ligne éditoriale de l'Insee : bi annuel le tourisme en France, et publications de

plusieurs Insee-Première. Le mémento du tourisme (ouvrage annuel) est publié à la documentation française.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2004-2008

- **Connaissance des clientèles touristiques**

Enquête auprès des visiteurs de l'étranger

L'ampleur de cette opération nous a conduit, avec notre partenaire la Banque de France, à prendre de grandes précautions sur la diffusion des premiers chiffres. Les processus de redressement sont désormais stabilisés.

Suivi de la demande touristique

Des améliorations sont en cours sur l'observation des déplacements des résidents non français, et sur le tourisme d'affaires.

Le volet déplacements à la journée est désormais en phase de production.

Les volets dépenses sont en cours d'exploitation, ils ne permettent de répondre que partiellement à la directive Eurostat. Toutefois ils seront utilisés et la France répondra désormais à la partie C de la directive concernant les dépenses du tourisme interne et émetteur.

Enquête vacances

La direction du Tourisme co-anime, avec l'Insee, un groupe de chercheurs ayant fait des propositions pour des exploitations alternatives de l'enquête. Par ailleurs, l'Insee n'offrira plus de plate-forme permettant d'accueillir cette enquête, c'est en partie pour cela que nous avons décidé d'en constituer un historique. Cet abandon pose la question de l'utilité d'une telle enquête dans le dispositif de la Statistique Publique.

- **Connaissance de l'offre touristique**

Mise à jour des fichiers administratifs

Le projet de constitution d'un fichier communal des hébergements avec l'Insee n'est pas véritablement abouti. Toutefois on trouve sur Insee.fr un parc communal des hôtels, campings et résidences secondaires. La priorité, à court terme, est mise sur les hébergements collectifs en lien avec le pôle tourisme de l'Insee. Les autres modes d'hébergements feront l'objet d'une analyse préalable. D'autre part, le nouveau recensement de la population induit une nouvelle méthode d'estimation du parc de résidences secondaires dont il faudra prendre la mesure avant de l'intégrer à un parc communal.

Enquête de fréquentation hôtellerie et hôtellerie de plein air

Le projet Tourisme 2, de rénovation et de fusion dans une même application de gestion des enquêtes campings et hôtellerie est abouti. En 2006 sera effectuée une réropolation des statistiques de fréquentation tenant compte de la nouvelle chaîne de redressement.

Refonte des comptes du tourisme

La refonte des comptes, notamment dans son aspect équilibre ressources emplois, devrait être riche d'enseignements. Toutefois le rapprochement du cadre central de la comptabilité nationale qui induit un lien étroit avec les comptes nationaux et plusieurs sphères de l'Insee exige des compétences spécifiques. Les comptes actuellement produits, ne reposent que sur la demande et concernent un champ d'observation nettement plus restreint. Il apparaît en première analyse, et au vu des difficultés conceptuelles rencontrées lors de la mise en place, que la production régulière de ces comptes à la direction du Tourisme aura du mal à sa faire à moyen constant.

Emploi dans le tourisme

Les nombreuses actions menées sur ce domaine important et sensible sont détaillées en 2.2.

Outil d'observation du secteur voyages

En 2006 un premier partenariat a été établi avec le Syndicat National des Agences de Voyages (SNAV) qui devrait déboucher sur la mise en place d'un tel outil. Le bureau de la statistique se positionnant plutôt en consultant statistique pour la confection de cet outil que comme maîtrise d'œuvre. On peut noter cependant deux points de vigilance. Le SNAV ne regroupe pas l'ensemble de la profession (80 % des licences) et pas les Tours Opérateurs. Par ailleurs un tel projet aurait pu s'adosser à la statistique publique, et notamment aux EAE, toutefois la période ne semble pas opportune pour procéder à un ajustement de cette enquête (Changement de nomenclature, programme Résane).

Aspects régionaux et locaux

Le bureau de la statistique est impliqué dans le projet de la Fédération Nationale des Comités Départementaux du Tourisme de mise à disposition de tableaux de bord départementaux du tourisme. Cette mise à disposition sera complétée par une action pédagogique auprès des CDT afin d'en faciliter une bonne appropriation. Nos actions envers les échelons locaux seront plutôt des prestations de conseils et d'ingénierie et de mise en réseau des informations qui nous semblent les plus pertinentes et opérationnelles. Les points 5.1 et les projets sur les hébergements touristiques devraient aussi participer d'un enrichissement de l'information touristique locale.

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2005-2006

Publications Direction du Tourisme

Tourisme Infos Stat

2006

- Tourisme des Français : choix de la destination et comportements touristiques
- Évolution des prix dans les activités caractéristiques du tourisme
- Évolution du marché touristique mondial, positionnement de la France
- Tourisme des Français : un été 2005 qui ressemble à l'été 2004
- L'hôtellerie de chaîne de 1999 à 2006
- Tourisme des Français - tourisme culturel : 500 000 séjours par pèlerinage en 2004

2005

- Tourisme des Français : les réservations directes et les intermédiaires"
- La place du tourisme en 2004 dans l'économie française"
- Les déplacements touristiques des Français hors métropole sont en hausse depuis 2001"
- La mobilité des Français : 4 grands types de comportements "
- La mobilité des Français âgés de 25 à 35 ans : un peu plus de vacances et plus souvent"

Conjoncture hôtelière

- Une note mensuelle hôtellerie au 17 du mois M+1

Tableau de bord du tourisme (anciennement note de conjoncture)

- Une note mensuelle vers le 20 du mois M + 2

Bilans

2006

- Bilan annuel hôtellerie 2005
- Bilan d'été 2005 campings
- Bilan d'été 2005 hôtels

2005

- Bilan annuel hôtellerie 2004
- Bilan d'été 2004 campings
- Bilan d'été 2005 hôtels

Contributions

2005

- Rapport du conseil national du tourisme sur l'hôtellerie indépendante.

Insee première

- Reprise de la fréquentation touristique en 2005 : n°1065 – février 2006
- En haute saison touristique la population présente double dans certains départements : n°1050 – novembre 2005
- Une médiocre saison d'été pour l'hôtellerie et le camping en 2004 : n° 1003 – février 2005

Collection Insee-Références

- Le tourisme en France (édition 2005)

A la documentation française

- Mémento du tourisme (édition 2005)
- Les chiffres clés du tourisme (édition 2005)